



FLASHINFO N° 146 Du 15 décembre 2020

LE POINT SUR LES ZONES À FAIBLE ÉMISSION (ZFE)

Chers ami(e)s collectionneurs,

Dans le cadre de notre mobilisation sur le sujet des ZFE mobilité, outre les actions déjà menées auprès de chacune des métropoles concernées, la FFVE a réuni les plus grandes institutions nationales et internationales, qui, à l'unanimité, l'ont mandaté pour défendre la position des collectionneurs auprès des pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales :

- L'Automobile Club de France (ACF)
- Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA), Véhicules Historiques
- Le Comité des Constructeurs Français Automobile (CCFA)
- La Fédération Française du Sport Automobile (FFSA)
- L'Automobile Club de Monaco (ACM), Commission Historique
- La Fédération Internationale des Véhicules Anciens (FIVA)
- La Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), Commission Historique.

De plus, une initiative parlementaire récente a conforté notre démarche : le dépôt au Sénat et à l'Assemblée Nationale de deux propositions de lois identiques, prévoyant l'introduction en France d'un dispositif de dérogation nationale analogue à celui existant en Allemagne pour les véhicules historiques (H), et qui donne depuis 12 ans toute satisfaction.

L'amélioration de la qualité de l'air dans nos métropoles est un souci que partagent, en tant que citoyens, tous les collectionneurs. Mais y interdire nos véhicules n'aurait aucun effet mesurable sur la qualité de l'air, tout en compromettant gravement l'avenir de notre passion commune, essentielle à la préservation d'un patrimoine industriel inestimable.

C'est pourquoi nous avons souhaité associer à nos démarches toutes les instances concernées et faisons appel à la mobilisation de chacun de vous, collectionneurs et professionnels.

Merci à eux de leur soutien et de leur confiance, et merci à toutes et à tous de votre soutien.

Amitiés,

Jean-Louis Blanc
Président de la FFVE

